

Composition de la Commission des Usagers* (CDU)

* Remplacement de la CRUQPC par la Commission des Usagers (CDU) suite à la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016

1 PRESIDENCE A VOIX CONSULTATIVE

Président : Pr M. CAMPONE, Directeur Général de l'ICO.

Vice-président : Dr R. DELVA, oncologue médical, ICO Angers

2 MEMBRES DE DROIT ET MEMBRES DESIGNES PAR LA DIRECTION A VOIX DELIBERATIVE

2.1 Membres titulaires

- Dr R. DELVA, Médiateur médecin, Oncologue médical, ICO Angers.
- Dr D. BERTON, Médiateur médecin, Oncologue médical, ICO Saint-Herblain.
- Mme H. MONTAIGNE, Médiateur non médecin, cadre de santé du service d'oncologie médicale, ICO Angers.
- Dr P. PABOT DU CHATELARD, Représentant des usagers désigné par l'ARS, Ligue contre le Cancer 49.
- Mme M-C. LARIVE, Représentant des usagers désigné par l'ARS, Ligue contre le Cancer 44.
- Dr C. FOLLIARD, Représentante de la Conférence Médicale d'Etablissement, pharmacienne, ICO Angers.
- Mme J. BOUSSEMARY, Représentante des personnels du service de soins, masseur-kinésithérapeute, ICO Angers.

2.2 Membres suppléants

- Dr R. WERNERT, Médiateur médecin, Chef du département d'oncologie chirurgicale, ICO Angers.
- Dr V. BRILLAUD-MEFLAH, Médiateur médecin, Chirurgien, ICO St Herblain
- Mme N. FARCINADE, Médiateur non médecin, cadre de santé du bloc opératoire, ICO Saint-Herblain.
- Mme M. ESTOUR, Représentant des usagers désigné par l'ARS, Vivre comme avant.
- Mme C. GNIADK, Représentant des usagers désigné par l'ARS, Ligue contre le Cancer 44.
- Dr L. DUMAS, Représentante de la Conférence Médicale d'Etablissement, pharmacienne, ICO Saint-Herblain.
- Mme C. THOMAS, Représentante des personnels du service de soins, infirmière en pratique avancée, ICO Saint-Herblain.

3 MEMBRES ASSISTANT LE PRESIDENT A VOIX CONSULTATIVE

- Mme S. LE LANN, Directrice du service Qualité et Gestion des risques de l'ICO.
- Mme V. JOALLAND, Directrice Générale Adjointe de l'ICO.
- Mme B. CHAMBRE-CLAVEL, Directrice des Soins Infirmiers et Médico-Techniques de l'ICO.
- Mme M. LALOUE, Directrice des Affaires Juridiques de l'ICO.